

Mission de certification des comptes
Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

Synthèse de l'audit final
Comptes 2021 – Version provisoire

18 mai 2022



Envoyé en préfecture le 01/07/2022

Reçu en préfecture le 01/07/2022

Affiché le 01/07/2022

SLO

ID : 081-248100737-20220628-DEL2022_083-DE

Sommaire

1

Rappel des objectifs de l'expérimentation

P. 3



2

Suivi des constats 2020 et conclusions 2021

P. 8



3

Suivi des recommandations de la Cour des Comptes

P. 21



4

Synthèse des ajustements et reclassements

P. 24



1

Rappel des objectifs de l'expérimentation

Envoyé en préfecture le 01/07/2022

Reçu en préfecture le 01/07/2022

Affiché le 01/07/2022

ID : 081-248100737-20220628-DEL2022_083-DE

SLO



Selon l'article 110 de la loi Notré, « la Cour des comptes conduit, en liaison avec les chambres régionales des comptes, une expérimentation de dispositifs destinés à assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes des collectivités territoriales et de leurs groupements ».

L'objectif est « **d'établir les conditions préalables et nécessaires à la certification des comptes du secteur public local** ».

- 2018-2020 : Une première phase d'expérimentation conduite directement par la Cour des comptes et les CRC
- 2020-2023 : Une seconde phase avec des audits des comptes conduits par des professionnels du chiffre

EXPÉRIMENTATION



TRANSPARENCE DES COMPTES PUBLICS



MAITRISE DES RISQUES



PERFORMANCE OPERATIONNELLE





1 PLANIFICATION DE L'AUDIT

- Prendre connaissance de l'environnement de la collectivité ;
- Comprendre l'environnement de contrôle interne, les systèmes comptables, les travaux de l'audit interne, les activités de reporting et les systèmes d'information ;
- Cartographier les risques pouvant avoir un impact significatif sur l'information comptable et financière ;
- Intégrer le risque de fraude.

2 PHASE PRÉLIMINAIRE

- Identifier le risque d'erreur sur les principaux flux ;
- Evaluer la conception des contrôles automatisés / manuels-préventifs / détectifs ;
- Tester l'efficacité opérationnelle des contrôles retenus ;
- Evaluer le risque de non contrôle interne ;
- Adapter l'approche d'audit pour diminuer les procédures substantives ;
- Partager nos recommandations sur la conception et l'efficacité du contrôle interne.

3 AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

AUDIT FINAL

- Réaliser des revues analytiques ;
- Effectuer les tests de détails ;
- Analyser les données sur les cycles à forte volumétrie ;
- Evaluer le risque résiduel, ramené à un niveau acceptable au regard du seuil de matérialité préalablement défini.

SYNTHÈSE, COMMUNICATION
ET REPORTING

- Conclure sur la sincérité et la régularité des états financiers audités ;
- Emettre le rapport ;
- Evaluer le niveau de satisfaction ;
- Améliorer les conditions de nos interventions sur la base des commentaires recueillis (Collectivité, Cour des Comptes, CRC).

Exercice 2021

A partir de Septembre

Décembre-Janvier

Mars-Avril

Mai-Juin

Restitution et livrables

Septembre 2021

- Planification de la mission
- Lancement de la mission
- Communication vers les services
- Lettre de mission

27 janvier 2022

Restitution des travaux sur l'évaluation du contrôle interne et les systèmes d'information

18 Mai 2022

Restitution des travaux sur l'audit des comptes au 31 décembre 2021

Mai-Juin 2022

- Rapport de certification,
- 28 Juin : Présentation du rapport au conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois



Quatre formes d'opinion sont possibles dans le cadre de l'expérimentation :

- **Cas n°1** : Opinion sans réserve,
- **Cas n°2** : Opinion avec réserve(s) pour désaccord ou limitation,
- **Cas n°3** : Opinion défavorable pour désaccord ou limitation,
- **Cas n°4** : Impossibilité d'exprimer une opinion.

DÉSACCORD

- + Anomalies significatives non corrigées

RÉSERVE POUR DÉSACCORD

- + Les incidences sur les comptes des anomalies significatives sont clairement circonscrites ;
- + La formulation de la réserve est suffisante pour permettre à l'utilisateur des comptes de fonder son jugement en connaissance de cause.

IMPOSSIBILITÉ D'EXPRIMER UNE OPINION

Impossibilité de mettre en œuvre toutes les procédures d'audit nécessaires pour fonder son opinion sur les comptes, et que :

- + Soit les incidences sur les comptes des limitations à ses travaux ne peuvent être clairement circonscrites ;
- + Soit la formulation d'une réserve n'est pas suffisante pour permettre à l'utilisateur des comptes de fonder son jugement en connaissance de cause.

Les motifs de l'opinion se classent en deux grandes catégories :

- Les **motifs endogènes** pour lesquels la collectivité dispose de l'ensemble des leviers d'actions :



Il s'agit par exemple de la finalisation des travaux d'inventaire physique des immobilisations et de recollement des actifs avec les états financiers.

- Les **motifs exogènes** pour lesquels la collectivité ne dispose pas de l'ensemble des leviers d'actions :



Il s'agit par exemple des recettes fiscales (taxes foncières et taxes d'habitation, CVAE, taxe sur les surfaces commerciales, etc.).



2

Suivi des constats 2020 et conclusions 2021

Envoyé en préfecture le 01/07/2022

Reçu en préfecture le 01/07/2022

Affiché le 01/07/2022

ID : 081-248100737-20220628-DEL2022_083-DE

SLO



● Une démarche de fiabilisation des comptes en bonne voie

L'exercice 2021 a été marqué par des avancées très significatives en matière de fiabilisation des comptes de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, notamment au travers des travaux conduits sur **l'actif immobilisé**, les **stocks**, la justification des **fonds propres** ainsi que des **provisions pour risques et charges**.

La stratégie de fiabilisation de **l'actif immobilisé** (qui représente 91% de l'actif total au 31 décembre 2021) a permis à la Communauté d'Agglomération de rapprocher sur l'exercice près de 89% de son patrimoine immobilier à son inventaire physique.

La Communauté d'agglomération a mené un travail de fond concernant la valorisation des **stocks** des ZAC Rieumas et InnoProd sur la base de la valeur économique des parcelles. La collectivité a également procédé au recensement et à la comptabilisation de l'ensemble des stocks significatifs, notamment s'agissant des masques chirurgicaux et du matériel technique du service de l'eau potable.

La collectivité a réalisé un travail significatif de recensement et d'évaluation des **provisions**, notamment des passifs sociaux (Comptes épargne temps), des provisions pour contentieux ainsi que des autres provisions pour charge (réserves budgétaire pour travaux, remise en état du site d'exploitation des déchets) qui reflète de manière plus fidèle les engagements de la Communauté d'Agglomération.

Bien que certains travaux importants restent à réaliser (poursuite de la fiabilisation de l'actif, rattachement de certains produits et charges de fonctionnement), nous notons les efforts importants faits sur l'exercice par la collectivité dans cette démarche de fiabilisation des comptes et l'encourageons à poursuivre dans cette voie.



Cycles comptables	Caractère significatif du cycle	Constats
Immobilisations incorporelles et corporelles (hors voiries et réseaux)	91% du total actif au 31 décembre 2021 	Constats 2020 : • Inventaire physique non réalisé • Rapprochement ordonnateur/comptable public à réaliser sur la base de l'inventaire fiabilisé (écarts de 23 M€ sur l'actif en service – 19 M€ sur les immobilisations en cours). • Immobilisations en cours non mises en service pour 53 M€ (0,6 M€ d'impact sur les amortissements) : en lien avec les travaux de fiabilisation de l'actif Constats 2021 : • Inventaire physique nettement fiabilisé : la C2A a initié une démarche de fiabilisation de son actif qui lui a permis de recoller l'intégralité des subventions d'équipement versées ainsi qu'une grande partie de ses immobilisations corporelles. Au 31 décembre 2021, l'actif immobilisé est fiabilisé à 89%. • En 2022, il conviendra de finaliser le rapprochement de l'actif et de procéder à l'évaluation des immobilisations inventoriées mais non comptabilisées. La collectivité devra également finaliser le rapprochement de l'actif entre l'ordonnateur et le comptable public. • Réserve pour limitation maintenue sur la réalité, la mesure de l'actif non inventorié et sur l'exhaustivité des immobilisations non comptabilisées. • Immobilisations en cours non mises en service pour 27 M€ (0,2 M€ d'impact sur les amortissements) : en lien avec les travaux de fiabilisation de l'actif



Cycles comptables	Caractère significatif du cycle	Constats
Immobilisations incorporelles et corporelles (voiries et réseaux)	91% du total actif au 31 décembre 2021 	<u>Constats 2020 :</u> - Voiries et réseaux – Limitation liée aux évolutions réglementaires. <u>Constats 2021 :</u> - Voiries et réseaux – Limitation maintenue ; doit faire l'objet d'une approche méthodologique et réglementaire au niveau national.



Cycles comptables	Caractère significatif du cycle	Constats
Immobilisations incorporelles et corporelles (frais d'études)	91% du total actif au 31 décembre 2021 	Constats 2020 : - Frais d'études : 1,6 M€ à reclasser en immobilisations en-cours ; 0,4 M€ à incorporer aux immobilisations activées Réserve pour désaccord sur la comptabilisation des frais d'études - Correcte application du prorata temporis sur les amortissements Constats 2021 : - Analyse du poste frais d'études à finaliser : en 2021, 0,8 M€ de reclassement en immobilisations corporelles. Réserve pour désaccord sur la comptabilisation des frais d'études - Correcte application du prorata temporis sur les amortissements



Cycles comptables	Caractère significatif du cycle	Constats
	12,5 M€ au 31 décembre 2021	Constats 2020 : • Réserve pour désaccord concernant les stocks du budget annexe de la ZAC Rieumas enregistrés pour 8,4 M€ au 31 décembre 2020. Conformément au référentiel comptable applicable, la comparaison entre la valeur économique et la valeur comptable du stock aurait dû conduire à comptabiliser une dépréciation de 4 M€ au 31 décembre 2020. • Réserve pour limitation. Au 31 décembre 2020, les travaux d'identification et de détermination du caractère significatif de certains stocks auraient dû être conduits. Nous ne sommes donc pas en capacité de nous prononcer sur le caractère exhaustif des stocks des budgets annexes et plus spécifiquement de ceux relatifs à l'eau potable, l'assainissement collectif et les transports urbains. Constats 2021 : • Conformément à nos préconisations, la C2A a régularisé la dépréciation des stocks de la ZAC Rieumas pour 4 M€. A la clôture 2021, nos travaux ont conduit à identifier une survalorisation de la valeur nette des stocks des ZAC Rieumas et InnoProd de 0,4 M€. Ce point fait l'objet d'une mention en lettre d'affirmation. => Levée de la réserve pour désaccord sur la valorisation des stocks des ZAC • En 2021, la C2A a mené des travaux de recensement des stocks sur l'ensemble des budgets qui ont conduit à comptabiliser les stocks de masques et le matériel technique du service de l'eau potable soit un montant global de 0,2 M€. => Levée de la réserve pour limitation sur l'exhaustivité des stocks.

Stocks





Cycles comptables	Caractère significatif du cycle	Constats
Fonds propres	87% du total passif au 31 décembre 2021	Constats 2020 : - Limitation en raison de la très forte antériorité des soldes comptables et de l'absence d'élément probants mis à notre disposition : nous ne sommes pas en capacité de nous prononcer sur l'exhaustivité, la mesure et le correct rattachement à l'exercice des fonds propres. - Rapprochement entre l'état d'inventaire des subventions d'investissement et la comptabilité : écart de 1,3 M€ (sans impact sur les comptes 2020). Constats 2021 : - Travaux de fiabilisation du bilan: audit des flux sur les 5 derniers exercices : contrôles satisfaisants - Travaux sur les neutralisations et régularisations sur les 5 derniers exercices : satisfaisant. - Analyse du rattachement de la quote-part de subvention d'investissement amortissable avec les dotations aux amortissements des immobilisations correspondantes : satisfaisant. - Rapprochement entre l'état d'inventaire des subventions d'investissement et la comptabilité : satisfaisant.



Cycles comptables	Caractère significatif du cycle	Constats
Provisions pour risques et charges	2,2 M€ au 31 décembre 2021	Constats 2020 : - Désaccord sur la comptabilisation de la provision pour réserve budgétaire liés à des travaux sur immobilisations : impact de 4,9 M€ - Désaccord sur l'évaluation de la provision pour remise en état du centre d'enfouissement des déchets de Ranteil : impact de 1,1 M€ - Limitation sur l'exhaustivité des provisions (désamiantage, etc.) Constats 2021 : - A la clôture 2021, la provision pour réserve budgétaire liée à des travaux sur immobilisations a fait l'objet d'une reprise (correction d'erreur) conformément à notre proposition d'ajustement : satisfaisant - A la suite de nos recommandations, le service gestion des déchets a procédé à une évaluation des travaux de remise en état du site déjà réalisés afin de réajuster le montant des reprises de provision : l'impact identifié est une sous-estimation des reprises comptabilisées de 0,4 M€. Ce montant a été régularisé en correction d'erreur (impact en fonds propres). - Le périmètre des immeubles concernés par des travaux de désamiantage a été identifié. La revue des travaux obligatoire de désamiantage effectuée par le service technique de la collectivité n'a pas mis en œuvre de charge significative à provisionner : satisfaisant





Cycles comptables	Caractère significatif du cycle	Constats
Ecritures en comptes d'attente	0,4 M€ au 31 décembre 2021 	Constats 2020 : Réserve pour désaccord : les écritures en compte d'attente s'élèvent à 1,2 M€ au 31 décembre 2020. Conformément au référentiel comptable, ce solde comprend un montant de 1 M€ qui aurait du faire l'objet d'une comptabilisation en dette financière. Constats 2021 : - A la clôture 2021, la collectivité a renforcé les échanges ordonnateur / comptable public afin d'améliorer l'apurement des écritures en compte d'attente : satisfaisant => Levée de la réserve pour désaccord.



Cycles comptables	Caractère significatif du cycle	Constats
Charges de personnel	43 % des charges de fonctionnement au 31 décembre 2021 	Constat 2020: • Rapprochement entre le livre de paie et la comptabilité non formalisé • Rapprochement entre la Déclaration Sociale Nominative (DSN) et la comptabilité (dettes sociales) non formalisé Constat 2021: • Le rapprochement entre le livre de paie et la comptabilité n'a pas été formalisé ■ Recommandations : • Formaliser le rapprochement annuel du livre de paie avec la comptabilité pour l'ensemble des budgets concernés. • Formaliser le rapprochement à la clôture entre les dettes sociales et la Déclaration Sociale Nominative (DSN).



Cycles comptables	Caractère significatif du cycle	Constats
Produits sans contrepartie	90 % des produits de fonctionnement	Constat 2020: Limitation exogène : réalité, exhaustivité et mesure – Piste d'audit non disponible du fait de prestations externalisées • Recettes fiscales : Taxes foncières (TF) et Taxes d'habitation (TH), Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), Taxe sur les surfaces commerciales, Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau (IFER), Dotations de l'Etat : Dotation d'intercommunalité des EPCI, Dotation de compensation des EPCI, Dotation générale de décentralisation (DGD), Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (D.C.R.T.P.) • Compensations et participations : Etat - compensation au titre de la CET et de la taxe d'habitation. • Versements mobilité en provenance de l'URSSAF Constat 2021: Limitation exogène : mesure – Piste d'audit non disponible du fait de prestations externalisées • Périmètre identique auquel s'ajoute la Fraction compensatoire de la TFPB et de la Taxe d'habitation (recette non perçue en 2020).





Cycles comptables	Caractère significatif du cycle	Constats
Produits avec contrepartie	9 % des produits de fonctionnement 	<u>Constat 2020:</u> Limitation concernant les recettes relatives aux budgets annexes Assainissement collectif et Eau potable qui s'élèvent respectivement à 7 M€ et à 9 M€ au 31 décembre 2020. Les dispositifs de contrôle sont insuffisants et ne nous permettent pas de nous prononcer sur l'exhaustivité de ces produits. <u>Constat 2021:</u> Limitation maintenue concernant l'exhaustivité des recettes relatives aux budgets annexes Assainissement collectif pour 6,3 M€ et Eau potable pour 6,8 M€ au 31 décembre 2021.



Cycles comptables	Caractère significatif du cycle	Constats
Engagements hors bilan		Constat 2020: Limitation endogène : exhaustivité et correcte évaluation des engagements hors bilan - Difficulté réglementaire sur le périmètre à couvrir Constat 2021: - La collectivité a mis en œuvre des actions afin d'améliorer le recensement et l'évaluation des engagements hors bilan qui permettront d'aboutir à une levée de la limitation - Nous poursuivrons nos contrôles lors de la revue de l'annexe aux états financiers qui fait état des engagements hors bilan. - La collectivité devra poursuivre la mise en œuvre du recensement, notamment sur le volet « Délégations de Services Publics » (obligation de reprise du personnel ou des biens en fin de contrats)

3

Envoyé en préfecture le 01/07/2022

Reçu en préfecture le 01/07/2022

Affiché le 01/07/2022

ID : 081-248100737-20220628-DEL2022_083-DE

SLO

Suivi des recommandations de la Cour des Comptes

N°	Recommandations	Etat 2021	Etat 2020
1	Services Direction générale / Finance : Mise en place d'un recueil des coûts liés et des moyens engagés dans la démarche de certification.		
2	Services Finance / Opérationnels : Développer le dispositif de contrôle interne comptable et financier de la CA en achevant la description formalisée par cycle des processus de gestion, des risques liés et des contrôles associés		
3	Services Finance / Direction Ressources Humaines : Compléter le dispositif de contrôle existant en formalisant les contrôles de la paie des agents sur la base des états de restitution de la paie existants		
4	Services Finance / Opérationnels : Etablir un inventaire physique exhaustif des actifs mobiliers et immobiliers en commençant par les plus significatifs et le rapprocher de l'inventaire comptable.		
5	Services Finance / Opérationnels : Être en mesure de justifier l'exactitude de la valeur des actifs significatifs inscrits à l'inventaire comptable.		
6	Services Finance / Opérationnels : Recenser et comptabiliser les régulations au titre de l'actif immobilisé en matière d'amortissement, d'immobilisations en cours, d'immobilisations corporelles, incorporelles, mises en concessions et financières		
7	Service Finance : Evaluer et comptabiliser la provision pour dépréciation des créances anciennes à partir de l'analyse conjointe avec le comptable public des taux de non recouvrement des titres sur les 3 derniers exercices		

 Mis en œuvre
  En cours
  Non mis en œuvre

N°	Recommandations	Etat 2021	Etat 2020
8	Services Finance / Techniques : Recenser et comptabiliser à la clôture les stocks de la communauté d'agglomération en matière de matériel technique		
9	Services Finance / Techniques : Revoir le schéma de comptabilisation des opérations d'aménagement en prenant en compte le coût de revient des opérations. Comptabilisation si nécessaire d'une provision pour dépréciation de stock en cas de perte à terminaison du projet.		
10	Service Finance : Recenser et comptabiliser les provisions pour risques et charges représentatives des engagements de la communauté d'agglomération.		
11	Service Finance : * Mettre en place une procédure des Engagements Hors Bilan (EHB) à partir de l'analyse des conventions signées avec les tiers et des délibérations du conseil communautaire. * Inscription dans les états financiers de l'intercommunalité.		
12	Services Finance / Opérationnels : Améliorer la procédure de recensement des rattachements des charges et produits à l'exercice par la mise en place d'un contrôle approprié		
13	Service Direction des systèmes d'information : Revoir le périmètre des habilitations d'accès au SI de la CA et inclure cette revue dans le dispositif de contrôle interne.		

 Mis en œuvre
  En cours
  Non mis en œuvre



4

Synthèse des ajustements et reclassements 2021

Envoyé en préfecture le 01/07/2022

Reçu en préfecture le 01/07/2022

Affiché le 01/07/2022

ID : 081-248100737-20220628-DEL2022_083-DE

SLO



Grant Thornton

Ajustements (en K€)	Actif	Passif	Par fonds propres	Par résultat
Impact sur les amortissements des immobilisations en cours non mises en service (budget général)	- 210			- 210
Impact sur les amortissements des immobilisations en cours non mises en service (budgets annexes)	- 68			- 68
Surévaluation de la valeur brute des stocks des ZAC Rieumas et Innoprod	- 1 719			- 1 719
Surestimation de la dépréciation du stock de la ZAC Rieumas	1 275			1 275
Surévaluation de la provision sur les budget ASCO et eau potable	38			38
Impact de l'affectation des écritures en compte d'attente	41			41
Recettes versement mobilité 2021 non rattachées à l'exercice	236		- 236	236
Recettes versement mobilité 2020 rattachées à 2021			699	- 699
Impact sur le rattachement des recettes eau potable			121	- 121
Sous-évaluation de la charge rattachée de tri / traitement des déchets ménagers		58		- 58
Total des ajustements non comptabilisés	- 407	58	584	- 1 285

Reclassements (en K€)	Résultat (+)	Résultat (-)	Bilan actif	Bilan passif
Subventions d'équipement totalement amorties et non sorties sur l'exercice			- 52	
Impact de l'affectation des écritures en compte d'attente			340	
Subvention d'équilibre, versée à titre exceptionnel, par le budget général au budget annexe « Transports urbains » (comptabilisée en exploitation)		1 000		
Total des reclassements non comptabilisés	-	1 000	288	-

GRANT THORNTON

Siège social :

29 rue du Pont
92200 Neuilly-Sur-Seine

Stéphane Marello
Associé

T +33 4 94 10 89 10
E Stephane.Marello@fr.gt.com



@GrantThorntonFr



Grant Thornton France



Grant Thornton France

www.grantthornton.fr

Membre de Grant Thornton
International
www.gti.org

Frédéric Joucla
Associé

T +33 5 62 71 94 00
E Frédéric.Joucla@fr.gt.com

Envoyé en préfecture le 01/07/2022

Reçu en préfecture le 01/07/2022

Affiché le 01/07/2022

ID : 081-248100737-20220628-DEL2022_083-DE

SLO



© 2022 Grant Thornton France. All rights reserved.

'Grant Thornton' refers to the brand under which the Grant Thornton member firms provide assurance, tax and advisory services to their clients and/or refers to one or more member firms, as the context requires. Grant Thornton France is a member firm of Grant Thornton International Ltd (GTIL). GTIL and the member firms are not a worldwide partnership. GTIL and each member firm is a separate entity. Services are delivered by the member firms. GTIL does not provide services to clients. GTIL and its member firms are not agents of, and do not obligate, one another and are not liable for one another's acts or omissions.

RCS Paris B 632 013 843
TVA intracommunautaire FR 01 632 013 843 – APE 6920Z
Siège social : 29 rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine - France



Grant Thornton